

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat  
le 20 mai 2016

## CONSEIL DE PARIS

### Conseil Départemental

#### Extrait du registre des délibérations

-----

Séance des 17, 18 et 19 mai 2016

**2016 DASCO 36G** Divers collèges publics parisiens-Subventions (138.181 euros).

**Mme Alexandra CORDEBARD, rapporteure.**

-----

**Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil départemental,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de l'Éducation, et notamment ses articles L. 213-2 et R. 421-72 ;

Vu le projet de délibération, en date du 3 mai 2016, par lequel Mme la Présidente du Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil départemental, lui propose d'attribuer des subventions d'investissement à divers collèges publics parisiens ;

Sur le rapport présenté par Mme Alexandra CORDEBARD, au nom de la 6e Commission,

Délibère :

Article 1 : Des subventions d'investissement sont attribuées comme suit à divers collèges publics parisiens, pour la réalisation de travaux :

Nom de l'établissement	Motifs	Montant
Collège Alviset - 5è	Sonorisation du collège, adjonction d'un pousoir PPMS dans le bureau du principal	3.726 euros
Collège Rognoni – 5è	Sonorisation du collège	4.479 euros
Collège Condorcet - 8è	Mise en conformité de la piscine	11.992euros
Collège Grange aux Belles – 10è	Mise en conformité du système de sécurité incendie	4.555 euros
Collège Beaumarchais– 11è	Mise en conformité de la chaufferie	6.034 euros
Collège Fournier – 11è	Sonorisation du collège	10.584 euros
Collège Anne Frank – 11è	Fourniture et pose d'un visiophone	1.450 euros
Collège Courteline – 12è	Sonorisation du collège	5.037 euros
Collège Flavien – 12è	Modernisation du CDI	4.964 euros
Collège Oeben - 12è	Sonorisation du collège avec micro dans le bureau du principal, mise en conformité de l'ascenseur des logements de fonction	31.842 euros

Collège Galois – 13è	Mise aux normes de deux ascenseurs	3.444 euros
Collège Thomas Mann – 13è	Mise en conformité de la chaufferie, fourniture et pose de radiateurs dans les logements de fonction	8.510 euros
Collège St-Exupéry – 14è	Fourniture et pose d'un but de basket	1.943 euros
Collège Mallarmé – 17è	Mise en conformité de la chaufferie, fourniture et pose d'un radiateur dans l'appartement 3C	2.438 euros
Collège Berlioz – 18è	Fourniture et pose d'une serrure 5 points sur la porte d'entrée du collège	1.187euros
Collège Coysevox – 18è	Sonorisation du collège	6.057 euros
Collège Brassens – 19è	Sonorisation du collège	5.598 euros
Collège Budé – 19è	Mise en conformité de la chaudière n°1 en chaufferie	3.352 euros
Collège Chappe – 19è	Fourniture et pose d'une pompe de relevage, mise en conformité du système de sécurité incendie	6.633 euros
Collège Lacore – 19è	Fourniture et pose de film dépoli sur les vitres du réfectoire donnant sur le boulevard Mac Donald	3.588 euros
Collège Michelet – 19è	Sécurisation de diverses portes, fourniture et pose d'un portier vidéo, mises aux normes électriques	10.768 euros
	Total	138.181 euros

Article 2 : La dépense correspondante sera imputée sur le chapitre 204, nature 20432, rubrique 221, ligne de subvention DE 80005, mission 90010-75-030, du budget d'investissement du Département de Paris de l'exercice 2016, sous réserve de la décision de financement.

Article 3 : Chaque établissement rendra compte de l'utilisation des crédits alloués (descriptif des travaux et copies des factures).

**La Maire de Paris,  
Présidente du Conseil de Paris  
siégeant en formation de Conseil départemental**



**Anne HIDALGO**